



## *Location estivale de chalet 2019*

*Au coeur de notre préoccupation, votre satisfaction,  
La Vallée de Barry est conçue, développée et organisée  
pour vous apporter un plaisir maximum lors de vos vacances.*

*La Vallée de Barry occupe une surface de 3 hectares dans un séduisant  
cadre de verdure, composé d'arbres d'essences variées tels que  
des chênes verts et blancs, caractéristiques de la région, des figuiers,  
des acacias, des peupliers et des conifères.*

*L'infrastructure se compose actuellement :*

- ✓ d'une piscine (réservée strictement à l'usage de la clientèle)
- ✓ d'un bar / restaurant (licence IV)
- ✓ d'un boulodrome
- ✓ de jeux pour enfants



*Réservation au 06 87 74 62 00*

*Tél : 04 90 30 13 20*

*Fax : 04 90 40 48 64*

*contactvalleedebarry@orange.fr*

*www.valleedebarry.com*

## TARIF LOCATION ESTIVALE DE CHALET 2019

Taxe de séjour exclue 0,30 € / nuit / personnes (+18 ans)  
(base taxe de séjour 2019) Frais de Dossier : 25,00 € TTC

Chalet de 20 m <sup>2</sup> + Terrasse 10 m <sup>2</sup>	TARIF TTC 2019 TVA 10 % Haute saison 15 juin au 31 août	TARIF TTC 2019 TVA 10 % Basse saison 1er sept au 14 juin
	2 chambres  1 coin séjour  1 kitchenette  1 salle d'eau avec wc  2019	520. € la semaine + Taxe de séjour
930. € les 2 semaines + Taxe de séjour		662. € les 2 semaines + Taxe de séjour
1.200. € les 3 semaines + Taxe de séjour		885. € les 3 semaines + Taxe de séjour
1.400. € le mois + Taxe de séjour		1.107. € le mois + Taxe de séjour

1 animal admis par mobil-home (2 €/jour) - tenu en laisse, carnet de vaccinations à jour obligatoire - chiens dangereux interdits

FRAIS DE DOSSIER EN SUPPLEMENT : 25 €

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Arrivée le samedi entre 15 h et 18 h

Départ le samedi entre 9 h et 12 h

(selon le rendez-vous fixé par la réception pour l'état des lieux sortant)

1) La réservation ne devient effective qu'après notre accord et réception du versement d'un acompte de 30 % (à valoir sur le montant de votre séjour) et accompagné du contrat de réservation signé. Le solde doit être versé au mois un mois avant la date d'arrivée.

2) Pour toute annulation parvenue avant le 1er mai, il sera remboursé 50% du montant de l'acompte. Après le 1er mai aucun acompte ne sera remboursé. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

3) Une caution de **500 €** sera déposée à l'arrivée. Elle sera restituée après l'état des lieux de la location, déduction faite des éventuels dégâts. La location doit être rendue en état de propreté identique à celui trouvé à l'arrivée. Dans le cas contraire, une somme forfaitaire de **100 €** pour prestation ménage sera retenue. Assurance responsabilité civile obligatoire.

4) Les places seront distribuées sans distinctions et dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée. Les visiteurs doivent se signaler à la réception à leur arrivée et à leur départ, avec le nom des personnes visitées.

5) Une seule voiture est autorisée sur l'emplacement. Les autres véhicules doivent être garés au parking. Le locataire est responsable de ses amis ou invités, qui doivent, comme lui, respecter le règlement intérieur du site.

6) En cas de litige, seul le Tribunal d'Avignon est compétent.

7) IMPORTANT : La taxe de séjour n'est pas comprise dans le prix.

8) Barbecue interdit (sauf électrique)